



Le 15 avril 2026

Par SDÉ

Me Carolina Rinfret
Secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Me Pierre Chabot, D. Fisc.
Avocat principal

Hydro-Québec – Affaires juridiques
11^e étage
800, boulevard de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 4M8

Tél. : 514 289-2211, poste 2065
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : chabot.pierre.2@hydroquebec.com

OBJET : Demande amendée d'adoption des annexes FAC-001-4-QC-2 et FAC-002-4-QC-2 - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Dossier Régie : R-4315-2025 Notre référence : LTG08257 PC

Chère consœur,

Le Coordonnateur dépose auprès de la Régie la demande amendée mentionnée en objet, ainsi que les pièces à son soutien.

Le présent dépôt a également pour effet de répondre aux engagements pris par le Coordonnateur à la séance de travail du 11 décembre 2025.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) Pierre Chabot

PIERRE CHABOT
/gm